

Agent magasinier

Titre - Niveau V

Certificateur : Ministère chargé de l'emploi (DGEFP)

DEFINITION

Les titulaires sont capables d'effectuer les opérations d'approvisionnement et de stockage de produits en magasin et de réaliser la mise à disposition de produits en réponse à des commandes.

Ils sont amenés à réceptionner les produits livrés et les mettre en stock dans le respect des procédures et des règles de sécurité et de qualité requises. Ils s'assurent, lors d'une commande, de la disponibilité des produits et procèdent à leur expédition. Ils sont capables de suivre le stock de produits et de veiller à leurs conditions de conservation dans le magasin. Ils enregistrent les données correspondantes dans le système d'information de l'entreprise et s'assurent de leur cohérence avec le stock physique.

CONTENU

- ▶ Traitement des commandes de produits pour assurer leur expédition aux destinataires
- ▶ Opérations de réception des commandes fournisseurs
- ▶ Mise en stock des produits, suivi du stock physique et informatisé
- ▶ En option : apport d'un service adapté dans le cadre d'une relation directe du magasinier avec le client

VOIES D'ACCES

- Formation initiale – scolaire : NON
- Apprentissage : NON
- Formation continue : OUI
- Candidature individuelle : NON
- VAE : OUI

FORMATION

Durée : Durée modulable de 6 mois environ, dont 8 semaines en entreprise

Lieux (à titre indicatif) : Campus de formation AFPA des régions suivantes : Bourgogne - Bretagne - Centre - Champagne-Ardenne - Franche-Comté - Haute-Normandie - Ile-de-France - Languedoc-Roussillon - Limousin - Nord-Pas-de-Calais - PACA - Pays de Loire - Picardie - Rhône-Alpes

Conditions d'accès :

- ▶ Niveau fin de 3^{ème} ou équivalent
- ▶ Admission : entretien de confirmation du besoin de formation - tests - entretien.

RELATION AVEC LES METIERS

- ▶ **Supply chain - Achats - Logistique :**
 - Opérateur(trice) logistique